

Notes aux auteurs

Actualisation septembre 2022

Table des matières

Orientation éditoriale et rédaction	1
1. Orientation éditoriale :.....	1
2. Rédaction :.....	3
Recommandations de publication aux auteurs.....	4
3. Dimension des textes :.....	4
4. Organisation des articles en différentes séquences :	4
5. Format du texte :.....	4
6. Soumission des textes :.....	5
Rédaction des références bibliographiques selon les normes de l’American Psychological Association.....	5
7. Introduction.....	5
8. Les références dans le texte du travail	6
9. Les citations dans le texte.....	7
10. Les références en fin de document (ou bibliographie).....	8

Orientation éditoriale et rédaction

1. Orientation éditoriale :

La revue *Réciprocités* publie des communications scientifiques issues de travaux de recherche portant sur des problématiques d’éducation, de pédagogie, de formation d’adultes et sur des problématiques liées à la science de la santé, qui mettent en jeu la dimension du Sensible. Au sein de ce cadre de recherche, l’auteur détermine le contenu de l’article qu’il propose pour mise en lecture auprès du comité de rédaction et au comité de lecture de la revue *Réciprocités*.

Conformément aux usages, les textes soumis à publication doivent être originaux et ne sont pas proposés à d'autres revues simultanément, sauf accord mutuel entre l'auteur et le comité de rédaction. L'auteur reste propriétaire de sa production intellectuelle.

Les articles sont soumis au comité de rédaction qui en assure une première lecture d'éligibilité. Il l'adresse ensuite à deux membres au moins du comité de lecture de la revue dont la composition est publiée sur le site de la revue. Exceptionnellement, une des deux relectures peut être effectuée par une personnalité externe reconnue pour son expertise scientifique dans le domaine. Les évaluations sont anonymes et les avis anonymes sont retournés, par le comité de rédaction à l'auteur afin qu'il/elle puisse effectuer les modifications demandées ou les reprises de fond souhaitées. Cette procédure est établie avec engagement des parties à respecter les règles de l'éthique scientifique (signature des relecteurs et relectrices d'une charte de déontologie).

La revue publie un numéro annuel récurrent et des numéros spéciaux de périodicité variable, avec la même exigence scientifique et les mêmes règles éditoriales.

Les numéros spéciaux peuvent être librement conçus dès lors qu'ils respectent la ligne éditoriale de la revue. Si un numéro spécial est projeté, il est recommandé aux auteurs de se rapprocher du comité de rédaction pour expliciter le projet, ses contours et perspectives scientifiques ou épistémologiques, et valider la procédure de sa production.

Le numéro annuel de la revue est structuré en rubriques permettant d'accueillir des articles de nature variée :

- Des synthèses, revues narratives et mini-synthèses, dont l'objectif est d'assurer un partage rapide d'information. Il s'agit de revues d'article ou d'ouvrage, de revues de littérature argumentées sur un sujet, de retours de colloque etc. Ces articles font préférentiellement de 1 page (revue d'article) à 4 pages (retour de colloque ou revue de littérature), soit 13 000 caractères (espaces compris) maximum.
- Des retours d'expérience, dont l'objectif est de partager une réflexion entre la science et la pratique. Il s'agit d'entretiens, d'interviews, de narrations etc. respectant une méthodologie scientifique et un cadre épistémologique de recherche (il ne s'agit pas d'entretiens journalistiques). La longueur de ces articles est de 4 pages maximum (13 000 caractères espaces compris)
- Des réflexions scientifiques, épistémologiques, philosophiques, des créations, ayant pour objectif de faire progresser le fond scientifique du paradigme du Sensible et ses déclinaisons scientifiques et pratiques. Il s'agit principalement de réflexions et propositions conceptuelles ou méthodologiques. Leur longueur est de 6 pages maximum (20 000 caractères espaces compris)
- Des études de cas, dont l'objectif est de faire progresser les données de référence. On y inclut les études de cas, analyses de pratiques, résultats intermédiaires etc. Leur longueur est de 6 pages maximum (20 000 caractères espaces compris)

- Les articles de recherche originale, s'inscrivant dans le champ épistémologique du paradigme du Sensible ou permettant d'y contribuer. Leur longueur maximale recommandée est de 10 pages (32 000 caractères espaces inclus).

Nota Bene : La valeur d'une page correspondant à 3200 caractères espaces compris. Les dépassements doivent rester marginaux. Certaines exceptions argumentées peuvent être sollicitées auprès du comité éditorial, qui reste seul souverain de sa décision.

2. Rédaction :

Rédiger un article scientifique comporte un certain nombre de règles et de normes reconnues par les grandes revues scientifiques internationales. Dans ce document, nous mentionnons quelques recommandations pour la rédaction d'un article de recherche publiable dans la revue Réciprocités.

Les articles doivent être rédigés en français. Toute expression empruntée à une langue étrangère doit être en italiques et son sens précis doit être indiqué en français lors de sa première utilisation. Les phrases citées dans une langue étrangère doivent être traduits en français et suivis, si nécessaire, de la citation (en italiques) dans la langue d'origine.

Les auteurs veilleront à expliciter clairement leurs modes d'investigation et leurs méthodologies de recueil et d'analyse des données sur lesquelles ils fondent leurs résultats et leurs analyses. Ces communications doivent être scrupuleuses tout en conservant un caractère de lisibilité pour que les lecteurs puissent inférer leurs propres conclusions.

Recommandations de publication aux auteurs

(bibliographie et typographie)

3. Dimension des textes :

Les articles de la revue, incluant le résumé, la bibliographie, les notes de bas de pages, les tableaux et les figures ne devront pas aller au-delà **50 000 caractères** (espaces compris). Les articles doivent être accompagnés d'un résumé de 300 mots maximum, en français.

4. Organisation des articles en différentes séquences :

- Page titre :
 - Titre de l'article
 - Nom de l'auteur(s), son titre, son appartenance institutionnelle ainsi que sa notice biographique en 5 lignes maximum et son adresse électronique
- L'article :
 - Le titre de l'article
 - Le Résumé en français (300 mots maximum)
 - 3 à 5 mots clés
 - Le texte de l'article comprenant en fin de document, les notes de référence, les figures et les tableaux.
- La Bibliographie, présentée aux normes APA (American Association of Psychology) 7^e édition, selon la description présentée ultérieurement dans ce document.

5. Format du texte :

Nous demandons aux auteurs de bien vouloir respecter les quelques règles suivantes pour la mise en page de leur texte (tableau suivant).

Éléments de mise en forme	Exigences de la Revue Réciprocités
Format	A4
Marges à utiliser pour les tableaux et les figures	4 cm à gauche et à droite
Interligne	1,5
Taille des caractères	12 points
Police de caractères	Times New Roman (aussi dans les tableaux et les figures)
Italique	Réserver son utilisation aux mots étrangers et aux titres d'ouvrages.
Gras	À utiliser avec parcimonie, seulement par nécessité et pour les titres et les sous titres

Soulignement	S'abstenir d'en user
Guillemets	Utiliser les guillemets français (« »). Les guillemets anglais (“ ”) seront réservés pour l'intérieur de citations déjà entre guillemets.
Citation courte	(moins de trois lignes, soit environ 40 mots) entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes.
Citation longue	(Plus de trois lignes) sans guillemets et en retrait du texte.
Notes de référence	1. Utiliser la fonction « insérer une note de fin de document » de Word ; 2. Si la note contient des références bibliographiques, les inclure dans la bibliographie.
Références dans le texte	1. Insérer les références dans le texte, immédiatement après la citation, l'idée ou le mot auxquels elles se rapportent. 2. Les références complètes sont insérées dans la liste des notes de références en fin de document et non en bas de page. 3. pour une citation, indiquer le numéro de la page où elle se trouve. Exemple : (Germain, 1999, p. 200)
Bibliographie	Inclure toutes les références bibliographiques mentionnées dans le texte et dans les notes de référence.

6. Soumission des textes :

Les textes doivent être rédigés dans un français de bonne qualité et soumis par voie électronique en format docx.

Rédaction des références bibliographiques selon les normes de l'American Psychological Association 7^e édition

(Abrégé adapté à un environnement francophone)

7. Introduction

L'American Psychological Association (APA) a émis une série de règles précises pour citer les références bibliographiques utilisées lors de la rédaction d'un document. Ces normes ont été adoptées pour toutes les publications de la Faculté de psychologie de l'UCL. Elles ont été adaptées à un environnement francophone pour les travaux des étudiants.

Le présent abrégé reprend les cas les plus courants. Pour une information complète, il faut consulter l'ouvrage **Publication manual of the American psychological association : seventh edition**, disponible à la Bibliothèque de Psychologie.

Par définition, un travail universitaire s'appuie sur des documents scientifiques. Selon l'APA, la référence à ces documents doit se retrouver à la fois dans le texte à l'endroit où ils sont utilisés (Point 2 : les références dans le texte) et en fin de document sous forme de bibliographie (Point 4 : les références en fin de document). Pour appuyer le développement d'une idée, il est parfois utile de retranscrire un paragraphe ou une phrase d'un document ; les règles pour faire de telles citations se trouvent sous le point 3.

8. Les références dans le texte du travail

Dans le texte, la règle générale est de signaler uniquement l'auteur et la date du document auquel la partie du travail fait référence.

Voici quelques exemples sur la manière de rédiger une référence dans le texte :

8.1. Les références à des documents originaux mentionneront toujours le ou les auteur(s) et la date de publication entre parenthèses, l'auteur et la date étant séparés par une virgule :

- Une étude récente (Dupont, 2005) a montré que...

8.2. Quand le nom du ou des auteurs fait partie du texte, seule la date de publication est indiquée entre parenthèse :

- Dulac (2004) a observé que...

8.3. S'il y a plusieurs références dans une même parenthèse, elles se rangent par ordre alphabétique et sont séparées par un point virgule :

- De nombreuses observations (Albert, 2001 ; Dupont & Durant, 1999 ; Mahieu, 1989) ont montré que...

8.4. Si la référence comporte plus de deux auteurs, il faut citer tous les noms lors de la première référence.

Pour les suivantes, indiquer le nom du premier auteur suivi de « et al. » et de la date :

- Damon, Lerner, Renninger & Sigel (2006) ont observé que...
- Ces observations récentes (Damon et al., 2006) ont montré que...

8.5. Si l'auteur est une association, il faut écrire le nom de l'association comme auteur à chaque fois.

Cependant, si cette association a une abréviation bien connue, on la citera en entier la première fois avec, entre crochets, son abréviation ; ensuite on utilisera uniquement l'abréviation :

- La définition de la colère (American Psychology Association [APA], 2005)...
- L'American Psychology Association (APA, 2005) définit la colère...

- Cette définition (APA, 2005)...

8.6. S'il s'agit de citer un auteur cité par un autre auteur (citation secondaire) et qu'on n'a pas pu consulter le document original, il faut le faire apparaître clairement.

Dans ce cas, il faut indiquer le nom de l'auteur du document original et entre parenthèses cité par et le nom de l'auteur du document secondaire, suivi de la mention des pages d'où est tirée la référence originale. Dans la liste bibliographique, c'est le document secondaire qui sera référencé :

- L'étude de Seindeberg & McClelland (cité par Coltheart, Curtis, Atkins & Haller, 1993, p.55).

9. Les citations dans le texte

La citation est la transcription exacte d'une phrase reprise d'un document, que celui-ci soit sous format papier ou sous format électronique. Pour ne pas être soupçonné de plagiat (voir à ce propos le site UCL sur le plagiat <http://www.uclouvain.be/plagiat>), il faut suivre les règles suivantes :

9.1. Chaque citation doit être reprise entre guillemets, suivie de la référence auteur, date, et du n° de la page (noté p.) ou des pages (notées pp.) dont elle est extraite :

- L'enfant doit apprendre, par les contes de fée, « que la lutte contre les graves difficultés de la vie est inévitable et fait partie intrinsèque de l'existence humaine » (Bettelheim, 1979, p. 22).

9.2. S'il s'agit d'une citation reprise d'un document électronique, et que celui-ci n'est pas paginé, il faut alors utiliser le numéro de paragraphe, précédé de « para ».

Si celui-ci n'existe pas, utiliser alors l'en-tête du chapitre suivie du numéro de paragraphe d'où est tirée la citation :

- D'après le site de l'American Psychological Association (2005), la colère « is a natural, adaptive response to threats; it inspires powerful, often aggressive, feelings and behaviors, which allow us to fight and to defend ourselves when we are attacked » (Expressing anger, para. 1).

9.3. S'il s'agit d'une citation d'un auteur cité par un autre auteur (source secondaire), et qu'on n'a pas pu consulter le document original, la citation sera mise entre guillemets en la faisant précédée de l'auteur du document original.

La source secondaire sera mise entre parenthèses précédée de **cité par** et suivie de la mention des pages d'où est tirée la référence originale :

- Pour Lacan, la folie de l'homme représente « la virtualité permanente d'une faille ouverte dans son essence » (cité par Porge, 2000, p.59).

10. La liste des références bibliographiques en fin de document

En très bref, la bibliographie doit :

- Comporter **TOUS** les documents explicitement cités dans le texte et **UNIQUEMENT** ceux-ci ;
- Se placer en fin de document, avec un double interligne entre chaque référence ;
- Chaque référence doit commencer par une indentation négative (mise en retrait de la première ligne de la référence) ;
- Présenter les auteurs avec une orthographe identique à la citation dans le texte ;
- Être organisée dans **l'ordre alphabétique strict** (y compris les espaces) des auteurs, puis chronologique, puis des débuts de titre (en faisant abstraction de l'article initial) ;
- Terminer chaque zone de chaque référence par un **point** ;
- Avoir l'élément essentiel (hormis les auteurs et la date) de chaque référence mis en évidence (au choix : souligné ou mis en italique) ;
- Éviter systématiquement les abréviations, à quelques exceptions près (comme par exemple chap., ed., vol.).
- Ajouter à chaque fois que disponible le DOI ou l'adresse URL où l'article peut être consulté.

Nous recommandons l'utilisation de Zotero comme outil de gestion de la bibliographie, qui propose la gestion de la norme APA 7th edition. A défaut, se référer aux normes consultables sur le site <https://www.scribbr.fr/manuel-normes-apa/>